

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/11962  
4 février 1976  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES POUVOIRS DU REPRESENTANT  
SUPPLEANT DU PAKISTAN AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément aux dispositions de l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général fait savoir qu'il a reçu du représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 3 février 1976 l'informant que M. Naseem Mirza a été nommé représentant suppléant du Pakistan au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

-----

